

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA LUDOTHÈQUE DU 11 AVRIL 2019

Comité de gestion : Eric Laverrière, Gisèle De Saugy, Christiane Dubuis

Ludothèque : Isabelle Goutorbe, Salvatore La Spina.

Vérificateurs des comptes : Djamila Zuber.

Service de la petite enfance : A. Fouchault

Membres : H. Thurnherr-Gaulis, Kim Lamrani.

Excusés : A. Déruaz, présidente, L. Déruaz, trésorier, C.A. Mairie de Chêne-Bougeries, Fl. Roulin, comptable, A. Dragotto vérificateur des comptes.

L'assemblée est ouverte à 20h00, Mme I. Goutorbe, directrice préside et ouvre la séance.

Le PV est tenu par Mme Gisèle De Saugy, on traite les points de l'ordre du jour suivants :

1. Le Procès-verbal de l'A.G. du 16 avril 2018 est voté et accepté à l'unanimité.

2. Rapport d'activité 2019

La directrice lit le rapport des activités 2018. (*Annexe 1*).

Elle précise qu'en 2018 nous avons accueilli 3854 personnes, soit 59% de familles et 41% de collectivités qui fréquentent régulièrement la ludothèque et qui sont venues jouer et emprunter plus de 930 jeux et jouets.

Elle précise l'importance de la ludothèque au sein de la commune.

Isabelle Goutorbe fait un descriptif des événements 2018, des fêtes et des animations qui se sont déroulées tout le long de l'année avec les familles, les institutions, les aînés et le parascolaire.

En mai, nous avons participé à la 2^{ème} édition de la fête du printemps du Nouveau Prieuré et animé la place du Village en accueillant les résidents de l'EMS, les résidents de Clair-Bois Gradelle, accompagnés de leurs familles, ainsi que les enfants et parents de la crèche EVE Nouveau Prieuré.

300 personnes ont participé à cette fête.

Un grand choix de jeux géants a été proposé ainsi que des jeux spécifiques pour les personnes en situation de handicap.

Du 21 au 25 août, s'est déroulé la 3^{ème} édition du festival des Déchênés.

En collaboration avec les Communes de Chêne-Bougeries, Chêne-Bourg et Cologny l'équipe de la ludothèque, appuyée par 6 bénévoles dont notre présidente, ont animé une quarantaine de jeux.

Les animations Kaplas et trains Brio ont eu comme chaque année beaucoup de succès.

1000 enfants ont été inscrits et encadrés par des moniteurs.

Nous avons fait l'inventaire de nos 1050 jeux/jouets, ce qui veut dire qu'il faut tous les vérifier, les nettoyer, les numéroter, les remettre en état et en place. Je profite pour lancer un appel pour l'inventaire 2019 qui se fera la 2^{me} semaine de juillet.

Durant l'année 2018, nous avons accueilli et formé 3 stagiaires et 1 bénévole de la Croix-Rouge. 3 étudiantes HETS ont été accueilli par notre responsable qui leurs a donné des clés et des informations sur des sujets comme l'intégration, le lien et la communication à travers le jeu. Elles ont été ravies et satisfaites de pouvoir partager autant de connaissances qui les aideront dans leurs travaux de diplôme.

En septembre nous avons comme chaque année, organisé la Mini-Olympiade qui est l'occasion de réunir une centaine d'enfants du parascolaire des 4 écoles de la Commune accompagnés par leurs animateurs (trices).

Pour clôturer ce rapport d'activité 2018, l'équipe de la ludothèque a restructuré, réaménagé et rafraîchi ses 3 espaces afin que chacun puisse y trouver sa place. Plus d'espace pour mieux accueillir tous les publics et aussi initier les enfants dès l'âge de 2 ans aux jeux de société.

La ludothèque fonctionne avec 1 responsable ludothèque et 1 ludothécaire ainsi que 7 bénévoles, en 2018 il y a eu plus de 910 heures de bénévolat.

3. Rapport du trésorier

Monsieur Luc Déruaz étant excusé, Gisèle De Saugy secrétaire, lit son rapport.

4. Rapport des vérificateurs des comptes

Mme Djamila Zuber lit leur rapport.

5. Discussion et approbation des rapports

Les rapports sont votés et approuvés à l'unanimité. Isabelle Goutorbe remercie le trésorier, le comptable et les vérificateurs de comptes pour leur travail.

6. Démission et admission

Mme Déruaz nous a donné sa démission, elle a été présidente de l'association de 2015 à ce jour.

Nous la remercions vivement pour son implication et son rôle de présidente qu'elle a effectué durant toutes ces années.

Mme Déruaz, étant excusée, nous a demandé de lire son rapport. (*Annexe 2, billet de la présidente*).

Anne continue à nous soutenir en tant que membre du comité de gestion et nous la remercions.

Isabelle présente M. Eric Laverrière, membre du comité, qui a accepté de reprendre la présidence de l'association de la ludothèque. Elle lui passe la parole afin qu'il se présente à l'assemblée.

Eric Laverrière :

« Je suis rentré il y a 1 année à peine comme membre du comité, après avoir utilisé la ludothèque comme tout public avec mon enfant, j'ai trouvé normal de m'engager dans une association de la Commune dans laquelle je réside, j'exerce

également ma profession en tant qu'enseignant à l'école primaire dans une école de la Commune.

Je me présente aujourd'hui pour la présidence de l'association, si cette assemblée est d'accord de m'élire ».

Isabelle informe l'assemblée que les membres du comité ; Christiane Dubuis, Gisèle De Saugy et Anne Déruaz se représentent au comité, soutenu par Eric Laverrière qui reprend la présidence.

Elle propose de passer au vote.

Monsieur Laverrière est élu avec acclamations.

Les membres du comité ainsi que les vérificateurs de comptes, sont réélus pour l'année 2019.

7. Contrat de prestation/statuts

Eric explique que nous avons été très heureux de recevoir ce contrat de prestation qui avait été demandé il y a quelques années. Nous n'avons pas encore pu signer ce contrat car ce dernier implique de modifier nos statuts et nous allons profiter de cette assemblée générale pour pouvoir faire voter ces nouveaux ajouts à nos statuts. Ensuite nous pourrons prendre rendez-vous avec la Mairie de Chêne-Bougeries dans l'optique de signer ce nouveau contrat de prestation.

Pour être plus précis, à l'article 3 des dispositions générales des statuts (*Annexe 3*), nous avons pour **le but** même de l'association de la ludothèque déjà deux points 1 et 2 et nous allons rajouter les point 3 et 4 que je vais vous lire.

- *3. Être un acteur actif de lien social au sein de la commune de Chêne-Bougeries.*
- *4. Participer à des activités extérieures communales.*

Ce que nous faisons déjà depuis de nombreuses années, comme on a pu le voir au sein de notre rapport d'activité mais qui n'était pas précisé dans **le but** de notre association.

Je voudrais commencer par voter ces 2 nouveaux points

Nous passons au vote : Ces deux nouveaux points 3 et 4 sont acceptés à l'unanimité et sont ajoutés à l'article 3 du **but** de nos statuts.

Il y a également 1 point qui doit entrer dans nos statuts, à l'article 6 **Attributions**. Notre comptabilité est gérée par 1 organe extérieur mais n'était pas stipulé dans **les attributions** et de ce fait nous allons ajouter un point e).

- *e) La comptabilité est gérée par 1 comptable extérieur à l'association et le trésorier effectue un contrôle annuel et rédige son rapport.*

Nous passons au vote du point e) de l'article 6 **Attributions** : Ce nouvel article est accepté à l'unanimité et intégré à nos statuts à partir de ce jour.

Eric remercie l'assemblée.

8. Divers

- Nous sommes heureux de vous présenter Salvatore La Spina qui a effectué un stage à la ludothèque durant l'année 2018 qu'il a réussi avec succès.

Il a été engagé au 1er janvier 2019 et nous lui souhaitons la bienvenue dans notre équipe.

- Le 13 février 2019, nous avons convoqué les responsables qui utilisent les locaux du 7 av. des Cavaliers. Cette réunion concernait l'utilisation des locaux communs et la bonne marche à suivre pour une collaboration respectueuse et efficace. (PV en Annexe 4)

Ont été présents, Isabelle Raboud pour l'Asmed, Francine Dupraz et Arthur Karapetian des ateliers artistiques.

Le but était de tout mettre en œuvre pour garder un esprit de bonne collaboration.

- Concernant les statistiques 2018, il ne m'a pas été possible de faire l'ensemble des statistiques en raison d'un matériel informatique vétuste et une année 2018 complexe. A présent la Commune de Chêne-Bougeries nous a aimablement offert un nouvel ordinateur et nous les en remercions vivement.

- Madame Kim Lamrani ici présente a demandé à pouvoir s'exprimer à l'occasion de cette assemblée, nous lui passons la parole

Kim Lamrani :

« Comme vous le savez la ludothèque de Chêne Bougeries participe activement au projet ludothèque pour tous depuis 2015 et tient à continuer le travail d'intégration des personnes en situation de handicap ou plus simplement des personnes ayant des besoins spécifiques.

En exemple :

Je suis membre de la ludo depuis 2011. Mon fils a actuellement 11ans. Nous avons commencé à fréquenter et à utiliser cet espace comme lieu d'intégration. Aujourd'hui, j'ai envie de mettre à profit mon expérience, c'est pourquoi cette année, je m'engage comme membre bénévole actif. Ceci afin de permettre à la ludothèque de trouver des fonds privés ainsi que des sponsors. Le but étant de développer notre activité ».

Puis *Djamila Zuber* a exprimé son désir de rebondir sur le témoignage de Kim Lamrani :

Je connais Isabelle depuis un certain nombre d'années, je suis fière aujourd'hui de l'avoir poussée dans « le coffre à jouets » du centre de loisirs de Chêne-Bougeries, il y a quelques années de cela.

Quand je vois ce qu'est devenue cette ludothèque confinée dans une petite salle, après avoir déménagé et investi un nouveau lieu, je me dis que c'était la bonne personne.

Nous savons toutes les deux par quoi Isabelle est passée pour parvenir à diriger un lieu vivant et accueillant dans lequel se côtoient toutes les générations ainsi que des cultures différentes, où les personnes à besoins spécifiques sont accueillies avec beaucoup de bienveillance et d'attention.

Pour moi qui suis maman d'une fille de 33 ans en situation de handicap mental, j'apprécie de savoir qu'elle vient passer un moment à la ludothèque, qu'elle y est bien reçue et qu'elle s'y sent bien, prise telle qu'elle est.

Je conclurai en disant que je suis très heureuse que Salvatore soit arrivé, il représente un soutien bienvenu pour Isabelle qui n'a malheureusement pas été toujours bien secondée... Je trouve qu'ils font une belle équipe, différents mais complémentaires.

Bienvenue à Eric, nouveau président de l'association à qui je souhaite force et courage pour permettre à ce lieu merveilleux de continuer à exister à Chêne-Bougeries.

9. Agenda 2018

- 16 mai, – Fête du printemps au Nouveau Prieuré, animations en collaboration avec l'EMS, la crèche EVE Nouveau Prieuré et la Fondation Clair-Bois Gradelle.
- 6 juin, – animation de la fête des Aînés, le jour des Seniors 14h30-17h.
- 15 juin, – animation jeux 19h-20h45 à l'occasion du « Cinéma plein air » au Passage41
- 27 juin dès 18h – Repas canadien tous publics
- 4 juillet – fermeture vacances scolaire d'été.
- 5 au 12 juillet – Inventaire des jeux/jouets de la ludothèque.
- 19 au 23 août – Festival des Déchênés, animations tous publics de 14h – 18h sur le pars Sismondi.
- 19 septembre – Mini-Olympiade de 16h à 18h (Parascolaire des écoles Belvédère, Gradelle, Conches et Chêne-Bougeries).
- 22 au 24 octobre, – nouvelles ouvertures durant les vacances scolaires d'automne. (Horaires habituels).
- 12 Octobre – Repas automnales de conches
- 25 juin atelier « répare ton vélo » de 9h30 à 13h

Isabelle ainsi que les membres du comité remercient et invite l'assemblée à l'apéro-dîatoire.

L'assemblée est levée à 20h45